

RAPPEL

Révision des protections offertes par le Fonds de secours maladie-accident (FSMA)

SONDAGE EN LIGNE FSMA

Une dernière chance pour se faire entendre !

Nous sollicitons la collaboration de tous les membres **couverts par le FSMA** afin de répondre au sondage, présentement diffusé sur notre site web, visant à recueillir votre point de vue sur les protections offertes par le FSMA du SFMM (SCFP) ainsi que sur les modifications aux contributions (hausse, maintien ou diminution) qui pourraient en découler.

Un processus démocratique important

Comme stipulé dans l'édition du bulletin du FSMA publiée le 4 juin dernier, que ce soit la hausse graduelle du nombre d'adhésion ou encore l'évolution des soins professionnels dispensés depuis 1995, le temps est venu de revoir les protections offertes par notre Fonds afin de s'assurer qu'elles correspondent adéquatement à nos besoins tout en respectant notre capacité de payer. La première étape de cet important processus : la consultation. Nous avons opté pour un sondage électronique diffusé sur le site de notre Syndicat. Seulement, jusqu'à ce jour, le taux de participation s'avère plutôt... timide.

Parce que protections et coûts sont étroitement liés

Étant donné la situation et les possibles conséquences, nous avons décidé de prolonger la période de consultation jusqu'au retour des vacances estivales, espérant joindre un nombre accru de personne. Il faut savoir que les modifications qui seront présentées et débattues lors du colloque qui se tiendra cet automne, seront issues des résultats de cette consultation.

Devrons-nous présumer que les personnes qui n'ont pas participé au sondage assisteront au colloque pour faire valoir leur point de vue et se prononcer sur d'éventuelles modifications aux protections et, le cas échéant, des hausses de contributions? Sommes-nous tous conscients qu'en demeurant silencieux, on s'expose à la volonté d'une minorité de personnes qui auront pris le temps de répondre à ce questionnaire?

À l'heure où les coûts reliés aux soins de santé ne cessent d'augmenter tandis que l'accès aux services publics s'avère de plus en plus difficile, ne croyez-vous pas qu'il est primordial de s'intéresser à notre couverture de soins médicaments, professionnels, dentaires, hospitaliers, etc.?

Pas d'accès à Internet

Si vous ne disposez pas de la technologie nécessaire pour répondre en ligne, sachez qu'une version imprimée est disponible auprès de votre représentant syndical et qu'une version

imprimable est accessible sur notre site.

Je m'occupe de mes affaires

Il n'y a que nous qui sachions vraiment ce qui nous convient, à nous ainsi qu'aux membres de notre famille (conjoint, enfants à charge). Prenons le temps qu'il faut pour communiquer à notre Syndicat ce que nous souhaitons. Il y va de nos intérêts à tous!

2008-07-15

L'ÉQUIPE SYNDICALE DU SFMM (SCFP)